

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE POUR UN MARCHÉ PUBLIC A PROCEDURE ADAPTEE

1) Le pouvoir adjudicateur :

L'Association Reconnue d'Utilité Publique :
L'Œuvre des Orphelins des Douanes
118 avenue Jean Jaurès
75 019 Paris

L'Association est représentée par sa Présidente, Mme Marie-Andrée DEVRED, élue par son bureau le 27 septembre 2017, conformément à ses statuts (article 8).

2) Unité monétaire :

L'Unité monétaire souhaitée par l'organisme qui passe le marché est l'euro.

3) Procédure de passation :

La procédure retenue est la procédure adaptée en application des dispositions **de l'article 27** du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

4) Objet du marché :

Désignation d'une équipe de maîtrise d'œuvre qui sera chargée d'assurer la mission d'étude de réalisation de :

- la rénovation du bâtiment administratif du centre de vacances de l'œuvre des orphelins des douanes - domaine de Bilhervé-56 840 ILE D'ARZ.
- la création de deux logements adaptés.

5) Type de marché :

Désignation d'une équipe de maîtrise d'œuvre.

6) Contenu de la mission confiée :

Le contenu de la mission est détaillé sur le règlement de consultation disponible sur le site odod.fr. Ce règlement peut également être demandé au directeur du domaine de Bilhervé à l'adresse suivante : ollivier.leven@orange.fr

7) Choix du prestataire sur les critères de sélection suivant :

- Valeur technique (60%) ;
- Prix des prestations (40%) ;

8) Retrait du dossier de consultation des entreprises :

Le dossier de consultation est disponible sur le site odod.fr. Il peut également être retiré auprès du directeur du domaine de Bilhervé à l'adresse suivante : ollivier.leven@orange.fr

9) Contenu du dossier des candidatures :

Voir le règlement de consultation.

10) Modalités de remise des offres :

Les dossiers des candidats seront adressés par pli sous pli cacheté à l'adresse suivante :

Œuvre des Orphelins des Douanes
118 avenue Jean Jaurès
75 019 Paris

Le pli portera la mention : ***marché à procédure adaptée – rénovation du manoir de Bilhervé – ne pas ouvrir***

Ce pli devra être remis contre récépissé ou parvenir avant la date limite de remise des offres (**dans un délai d'un mois à compter de la publication de l'avis du marché**) par tout moyen permettant de déterminer de manière certaine la date et l'heure de leur réception et d'en garantir la confidentialité.

11) Financement du marché.

Fonds propres.

12) Renseignements complémentaires :

M. Ollivier Leven
Domaine de Bilhervé
56 520 Ile d'Arz
Tel : 02 97 44 34 00
Mail : ollivier.leven@orange.fr

13) Instance chargée du recours :

Tribunal administratif de Rennes
Hôtel de Bizien
3, contour de la Motte
35 044 Rennes Cedex

14) Date d'envoi à la publication :

Jeudi 7 décembre 2017